

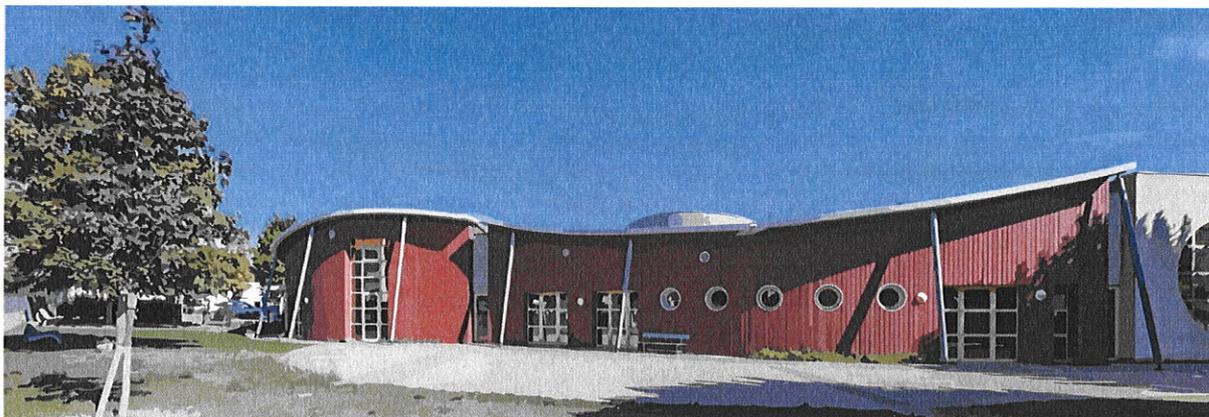


MAIRIE DE CONDRIEU
8 RUE DE LA MAIRIE
69420 CONDRIEU
alsh@condrieu.fr
04 74 59 50 38

PLAN MERCREDI

ALSH MUNICIPAL

« LES PETITS BOUCHONS »



2023/2025

SOMMAIRE

A. La mise en œuvre du plan mercredi

1. Les accueils du matin et du soir
2. Les repas
3. Temps de repos, sieste
4. Le goûter
5. Les activités de loisirs
 - a. Les activités sportives
 - b. Les activités manuelles et artistiques
 - c. Les activités culturelles
 - d. Les activités intergénérationnelles
 - e. Les animations citoyennes
 - f. Le jeu libre

B. La coordination des acteurs

1. Les familles
2. Partenaires liés au scolaire
3. Les animateurs
4. Les associations
5. Partenaires institutionnels

C. Les signataires

Introduction

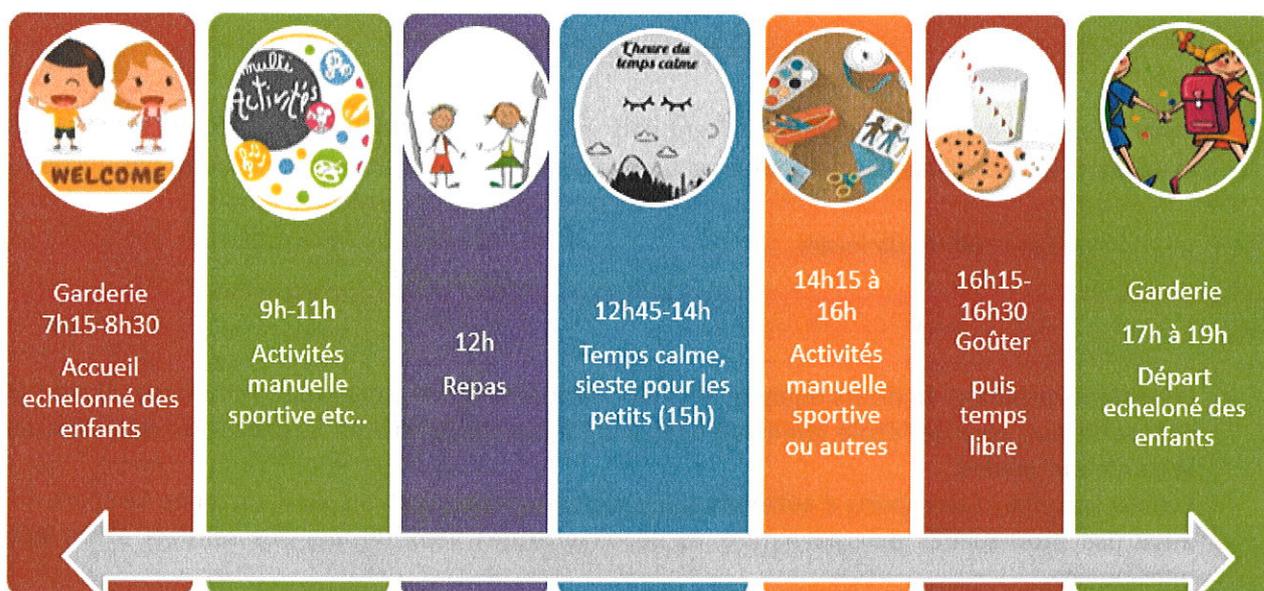
Le plan mercredi est une charte conclue entre la municipalité, les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes principaux :

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- l'ancrage du projet dans le territoire
- la qualité des activités

A. La mise en œuvre du plan mercredi

✓ Respecter le rythme et l'épanouissement de l'enfant



1. Les accueils du matin et du soir

✓ Renforcer la communication entre les partenaires éducatifs

Les accueils sont des temps privilégiés pour les parents car ils prennent le temps d'échanger avec l'équipe d'animation et de direction. Les arrivées et départs des enfants sont échelonnés. Durant ces temps, les enfants sont libres d'être en activité ou en temps calme ; des espaces de jeux sont aménagés.

2. Les repas

✓ Rendre l'enfant autonome

Les repas sont livrés par le prestataire en liaison froide sous barquettes et sont réchauffés sur place. L'enfant est acteur du temps de restauration. Il est important que l'enfant développe son autonomie :

participe au service des repas et au débarrassage des tables. L'enfant apprend également la notion de partage et se sent responsable.

✓ **Eduquer l'enfant à une bonne hygiène alimentaire**

Durant le repas, les enfants sont sensibilisés à l'équilibre alimentaire et leur besoin en apport énergétique.

3. Temps de repos, sieste

✓ **Respecter le rythme de l'enfant**

Après le repas, un temps de repos est proposé à tous les enfants, tout âge confondu. Une sieste est proposée aux plus petits dans leur espace « couchette », salle adaptée, favorisant l'endormissement.

4. Le goûter

✓ **Développer des comportements écocitoyens**

Instant convivial où les enfants se retrouvent pour échanger sur leur journée. Les goûters sont simples et variés, les fruits privilégiés. Le goûter est un relais pour encourager les enfants au tri des déchets.

5. Les activités de loisirs

a. **Les activités sportives**

Les enfants profitent de divers équipements dans la commune ou à proximité : city stade, Skate Park, espace de jeux, cour de l'école, gymnase, dojo. Durant la période estivale, ils ont accès à la piscine dans la commune voisine.

Eveiller les enfants aux sports d'autrefois, méconnus, émergents et/ou paralympiques. Le sport, s'est aussi des promenades dans la nature, la découverte des lieux de vie, des sentiers et de notre patrimoine.

Le sport développe des valeurs très enrichissantes et constructives pour les enfants :

- Permet d'accepter l'échec et la frustration
- Canalise les émotions, permet d'évacuer la colère et l'agressivité ...
- Développe la confiance en soi et en l'autre
- Valorise l'esprit de compétition et le fair-play
- Renforce la persévérance, la motivation, l'endurance
- Permet de se « déconnecter », se libérer l'esprit et prendre du plaisir
- Engendre des moments de convivialité et de cohésion
- Apporte un bénéfice pour la santé, le bien-être physique
- Développe le vivre ensemble : respect, solidarité, courtoisie...

b. **Les activités manuelles et artistiques**

Des activités manuelles, il est attendu qu'elles puissent permettre de :

- Développer la créativité, l'imaginaire.

- S'exprimer à travers différents supports : le théâtre, la danse, le modelage, la peinture, le découpage, le dessin...
- Favoriser la motricité fine, la concentration, la précision, la détermination pour arriver à une finalité, celle de l'enfant.

L'équipe d'animation travaille en grande majorité avec des matériaux de récupération et favorise le recyclage.

c. Les activités culturelles

Les activités culturelles doivent permettre de développer les savoirs et l'enrichissement de l'enfant.

Au sein de la commune, les enfants ont accès à la salle d'exposition de la Chapelle de la visitation où de nombreux artistes exposent : peintures, sculptures, créations en tout genre. L'accueil de loisirs participe tant que possible aux manifestations municipales et associatives.

La médiathèque propose des animations comme la lecture de comptes animés, présentation de « Kamishibai » (théâtre de papier). L'accueil de loisirs et la médiathèque ont construit ensemble un projet de médiathèque « hors les murs » afin d'aller à la rencontre des familles et de susciter le goût de la lecture et la culture du livre.

Les enfants de la commune sont à l'initiative de nombreuses boîtes à livres. Elles ont été installées sur des lieux stratégiques et propice à la détente, à la lecture.

L'accueil de loisirs est une richesse culturelle, il permet aux enfants de découvrir des musées, des expositions temporaires, divers spectacles (artistiques, musicales).

d. Les activités intergénérationnelles

Il est important que les enfants côtoient et échangent avec leurs aînés. Favoriser les échanges/activités intergénérationnel(le)s et la transmission des savoirs sont des objectifs majeurs. Qui plus est, les aînés sont souvent enjoués et intéressés à cette idée.

Exemples :

- Assister à un cours de vannerie, aller au boulodrome...
- Se rendre quelques fois dans l'année à l'EHPAD de Condrieu pour passer un moment convivial avec les résidents à travers une représentation ou autour de séances de jeux.
- Participer au défilé du carnaval, chanter ce qu'ils ont appris avec leurs animateurs et porter de magnifiques déguisements, certains confectionnés par des bénévoles de l'association familiale.
- Des aînés qui viennent au sein de l'établissement faire la lecture aux enfants.

e. Les animations citoyennes

Ces animations s'appuient sur la collaboration avec les familles. Les parents sont sollicités pour faire découvrir une compétence ou un savoir-faire. Le parent peut transmettre soit une passion soit une activité professionnelle.

L'équipe d'animation sensibilise les enfants au gaspillage (matériel et alimentaire) et travaille sur le développement durable tout au long de l'année. Les enfants ont créé des affiches qu'ils affichent dans la commune.

f. Le jeu libre

Intention éducative – le « libre choix » dans le respect de chacun

Le « jeu libre » ne signifie pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes.

Il permet à l'enfant d'être acteur de son temps en toute tranquillité, dans un espace dédié, aménagé et sécurisant. Il laisse libre cours à son imagination et expression.

Les animateurs sont garants du « temps libre », c'est-à-dire du jeu libre et activités ponctuelles diverses (coloriages, dessins, peintures, etc...).

Le jeu libre, une valeur pédagogique

- Valorise le jeu en permettant aux enfants de jouer dans des espaces aménagés
- Favorise l'épanouissement personnel et collectif
- Offre un espace sécurisé d'autonomie et de liberté
- Développe le comportement social et culturel, le jeu est un médiateur de la relation : il initie à l'effort et déploie la notion d'engagement. Il apprend à gérer la frustration et l'échec
- Libère l'enfant de ses préoccupations
- Développe l'imaginaire

L'équipe met en place des espaces de jeux qu'ils renouvellent tous les mois.

B. La coordination des acteurs

1. Les familles

L'ALSH est un lieu de rencontre pour les familles. La direction organise des « cafés papotage » pour favoriser les échanges et recueillir les attentes des familles et les besoins des enfants.

La direction organise également des temps fort d'activité intergénérationnelle afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser le lien enfants/ aînés.

2. Partenaires liés au scolaire

A l'avenir, il semble important de renforcer le lien et les projets entre les partenaires. Notamment de travailler sur un projet commun avec le sou des écoles laïques autour de la fête des écoles et créé une représentation avec les enfants de l'ALSH. De s'appuyer également sur les nombreux statuts professionnels que propose le panel de parents : mettre en place des interventions afin de découvrir un métier, un savoir ou une compétence.

Une réunion est prévue en début d'année scolaire pour créer un planning d'activités en commun avec les représentants des parents d'élèves et l'association du sou des écoles laïques.

3. Les animateurs

Une équipe permanente sera le moyen de créer une stabilité et une cohésion. L'équipe disposera des mêmes formations et pourra évoluer ensemble.

Pour les animateurs, un planning de réunion à l'année a été créé pour améliorer leur condition de travail. Il sera à compléter avec les animations spécifiques.

4. Les associations

L'ALSH propose des stages afin de découvrir les nombreuses associations sportives et culturelles de la commune. Ces stages favorisent les rencontres entre enfants et entre parents. Le large tissu associatif

est valorisé au travers de l'accueil. Il initie les enfants à diverses compétences et développe de nombreuses valeurs ainsi que le bien-être physique et morale.

5. Partenaires institutionnels

Les représentants de la commune et l'ALSH collaboreront pleinement avec les partenaires institutionnels : CAF, SDJES...

Actuellement, nous travaillons sur les fiches actions des axes prioritaires de la Convention Territoriale Globale avec la CAF Isère ainsi que tous les accueils de loisirs de la rive droite de Vienne Condrieu Agglomération.

C. Les signataires

MONSIEUR Le préfet

MONSIEUR Le Directeur académique des services de l'Education Nationale

Caisse d'Allocations Familiales – Isère

Fait à Condrieu, le 11/09/2023

Le Maire

MARION Philippe



Sommaire annexes

- Annexe 1 : Sondage école privée semaine sans écran CM1-CM2
- Annexe 2 : Sondage école publique semaine sans écran CM1-CM2
- Annexe 3 : Planning de réunion pour les animateurs
- Annexe 4 : Grille de tarification (à venir)
- Annexe 5 : Projet pédagogique

Annexe1 : Sondage école privée semaine sans écran CM1-CM2

Sondage: 49 CM1/CM2

	oui	non
As-tu une télé dans ta chambre ?	14%	
Regardes-tu la télé avant l'école ?	8%	
Regardes-tu la télé après l'école ?	37%	
Joues-tu en ligne ?	66%	34%
As-tu un smartphone ?	22%	
Comment te sens tu après un temps sur les jeux vidéo ?		
Energé ?	0%	
Fatigué ?	17%	
Calme ?	83%	
Comment te sens tu après un temps devant la télé ?		
Energé ?	12%	
Fatigué ?	35%	
Calme ?	52%	
Utilises-tu internet ?	80%	
L'utilises-tu avec le contrôle des parents ?	65%	35%
Utilises-tu les réseaux sociaux ?	41%	
Lesquels ?	WhatsApp, Snapchat Tik Tok	

Annexe 2 : Sondage école publique semaine sans écran CM1-CM2

Sondage 82 CM1/CM2

	oui	non
As-tu une télé dans ta chambre ?	28,8%	71,2%
Regardes-tu la télé avant l'école ?	37,5%	62,5%
Regardes-tu la télé après l'école ?	85,8%	14,2%
Joues-tu en ligne ?	83%	17%
As-tu un smartphone ?	47,6%	52,4%
Comment te sens tu après un temps sur les jeux vidéo ?		
Energé ?	10,3%	89,7%
Fatigué ?	47,3%	52,7%
Calme ?	56,5%	43,5%
Comment te sens tu après un temps devant la télé ?		
Energé ?	7,7%	92,3%
Fatigué ?	57,2%	42,8%
Calme ?	51,4%	48,6%
Utilises-tu internet ?	97,3%	2,7%
L'utilises-tu avec le contrôle des parents ?	40,9%	59,1%
Utilise-tu les réseaux sociaux ?	88,3%	11,7%
Lesquels ?	Facebook Instagram/Twitter/ Snapchat Tik Tok/Discord	

Annexe 3 : Planning de réunion pour les animateurs

REUNIONS ANIMATEURS 2023-2024 avec vacances scolaires																																																																																															
Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août																																																														
1 V	14H-16H	1 D				2 S			3 J			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 D			11 L			12 M			13 M			14 J			15 V			16 S			17 D			18 L			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 L			26 M			27 M			28 J			29 V			30 S			31 M		
2 S		2 L	3 J			4 L			5 M			6 M			7 J			8 V			9 S			10 D			11 L			12 M			13 M			14 J			15 V			16 S			17 D			18 L			19 M			20 M			21 J			22 V			23 S			24 D			25 L			26 M			27 M			28 J			29 V			30 S			31 M								
3 D		3 M	4 J			5 V			6 S			7 D			8 L			9 M			10 M			11 J			12 V			13 S			14 D			15 L			16 M			17 M			18 J			19 V			20 S			21 D			22 L			23 M			24 M			25 J			26 V			27 S			28 D			29 L			30 M			31 M											
4 L		4 M	5 J			6 V			7 S			8 D			9 L			10 M			11 M			12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M														
5 M		5 J	6 V			7 S			8 D			9 L			10 M			11 M			12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																	
6 M		6 V	7 S			8 D			9 L			10 M			11 M			12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																				
7 J		7 S	8 D			9 L			10 M			11 M			12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																							
8 V		8 D	9 L			10 M			11 M			12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																										
9 S		9 L	10 M			11 M			12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																													
10 D		10 M	11 M			12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																
11 L		11 M	12 J			13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																			
12 M		12 J	13 V			14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																						
13 M		13 V	14 S			15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																									
14 J		14 S	15 D			16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																												
15 V		15 D	16 L			17 M			18 M			19 J			20 V			21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																															
16 S		16 M	17 V			18 D			19 L			20 M			21 M			22 J			23 V			24 S			25 D			26 L			27 M			28 M			29 J			30 V			31 S			14-16H																																															
17 D		17 M	18 V			19 D			20 L			21 M			22 M			23 J			24 V			25 S			26 D			27 L			28 M			29 M			30 J			31 S																																																					
18 L		18 M	19 V			20 D			21 L			22 M			23 M			24 J			25 V			26 S			27 D			28 L			29 M			30 M			31 J																																																								
19 M		19 J	20 S			21 D			22 L			23 M			24 M			25 J			26 V			27 S			28 D			29 L			30 M			31 M																																																											
20 M		20 V	21 S			22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																																														
21 J		21 S	22 D			23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																																																	
22 V		22 D	23 L			24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																																																				
23 S		23 L	24 M			25 M			26 J			27 V			28 S			29 D			30 L			31 M																																																																							
24 D		24 M	25 V			26 D			27 L			28 M			29 M			30 J			31 S																																																																										
25 L		25 M	26 V			27 D			28 L			29 M			30 M			31 J																																																																													
26 M		26 J	27 S			28 D			29 L			30 M			31 M																																																																																
27 M		27 V	28 S			29 D			30 L			31 M																																																																																			
28 J		28 S	29 D			30 L			31 M																																																																																						
29 V		29 D	30 L			31 M																																																																																									
30 S		30 L	31 M																																																																																												
31 M																																																																																															

REUNION	EQUIPE	LIEU
PREPA ANIMATION PERISCO	ANIM RESTO	MAIRIE
REUNION BILAN PERISCO	ANIM RESTO	MAIRIE
REUNION PREPA MERCREDIS	ANIM MERCREDIS	ESPACE F. MITTERRAND
PREPA REUNION VACANCES	ANIMS VACANCES	MAIRIE OU EFM
REUNION PREPA VACANCES	ANIMS VACANCES	ESPACE F. MITTERRAND
ANIMATION/ FETE DANS LA VILLE	REFERENTES / PRIVE ET PUBLIC	MAIRIE
COMMISSION MENU	REFERENTES / PRIVE ET PUBLIC	RESTO

Annexe 4 : Grille de tarification (à venir)

En cours de construction, la grille des tarifs sera jointe prochainement au plan mercredi.

Annexe 5 : Projet pédagogique

